COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf le douze juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER - Maire.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Nadège TANIERE, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE – Adjoints, Dominique TREHOU, Philippe BEYAERT, Jean-Michel RAVIART, Hermine DELESALLE, Chantal DUBOIS, Jacqueline DONNEZ, Anne-Michèle CORDIER, Nicole DELVIGNE, David LEFEBVRE, Patrick DUSSART, Jean-Pierre FLOQUET

Etaient excusés: Hubert VANDENBERGHE (qui a donné procuration à Dominique TREHOU), Véronique SIBILE (qui a donné procuration à Danièle Vermandère), Marie-Brigitte BAUDUIN (qui a donné procuration à Jean-Claude Messager), Manuel DONNEZ, Alexandra PAWLAK

Étaient absents : Sylvie LEMAIRE, Bertrand BAUDUIN

Hermine Delesalle a été désignée secrétaire de séance.

1. Approbation des Conditions Générales d'Utilisation du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal décide

- D'approuver l'adhésion au service « *FranceConnect* » de la Direction Interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'Etat,
- D'approuver les conditions générales d'utilisation du dispositif d'identification par l'intermédiaire d'un compte existant « *FranceConnect* » reprises en annexe 1,
- D'approuver les conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme reprises en annexe 2,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

2. Demande de subvention – Département - Répartition du produit des amendes de police

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal approuve une demande de subvention auprès des services du Département, au titre de la Répartition du produit des amendes de police pour des travaux d'installation de feux tricolores au croisement de la route de Tournai et de la rue de Chorette

3. Cession immobilière du CCAS

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal:

- Autorise le Centre Communal d'Action Sociale de Lecelles, Etablissement Public Administratif, à procéder à la cession à l'euro symbolique des parcelles désignées cidessus à la SIGH pour l'implantation d'une gendarmerie et des logements destinés aux gendarmes et leur famille;
- Charge M. le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à cette opération ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces du dossier à intervenir ;

4. Versement d'une subvention au CCAS et Décision modificative n°1

(Voté à l'unanimité)

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- De verser une subvention de 18 000 € au CCAS,
- De procéder à la décision modificative (désinscription de 18 000 € de l'article 6574
 « Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé » et inscription de 18 000 € à l'article 657362 « Subvention de fonctionnement versée au CCAS »

5. Décision modificative n°2

(Voté à l'unanimité)

Le conseil valide la décision modificative suivante :

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement :

- De l'article 6188 « Autres frais divers » de 3 000 €;
- à l'article 20421 « Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé ».
- par l'intermédiaire des chapitres 023 « Virement à la section d'investissement » et 021 « Virement de la section de fonctionnement ».

6. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN (comités syndicaux des 12 novembre et 14 décembre 2018)

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal accepte les adhésions des collectivités concernées.

7. Retrait du SIDEN-SIAN de la commune d'Auxi-le-Chateau (Pas-de-Calais) (Comité syndical du 22 mars 2019)

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal accepte la demande de retrait du SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes du Ternois pour la compétence Assainissement Non Collectif sur le territoire de la commune d'AUXI LE CHATEAU.

Mo o Le Maire

Jean-Claude MESSAGER